

PROVINCE DE LIEGE  
Arrondissement de Verviers

Commune de **WELKENRAEDT**

**Enquête Publique : Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation**  
**Enquête publique**

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
4 septembre 2020	14 septembre 2020	28 octobre 2020	Au Collège communal soit : <ul style="list-style-type: none"><li>- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Travaux-Urbanisme, rue de l'Ecole 6 à 4840 Welkenraedt ;</li><li>- Par télécopie au numéro 087/89.91.61 ;</li><li>- Par courrier électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:travaux@4840.be">travaux@4840.be</a> ;</li><li>- Remise au service Travaux-Urbanisme.</li></ul> L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'adresse reprise ci-dessus aux jours et heures suivants : du lundi au jeudi, de 8 à 12 heures et de 13 à 16.30 heures, le vendredi de 8 à 12 heures et de 13 à 16 heures et sur rendez-vous jusqu'à 20 heures (rendez-vous pris au minimum 24 heures à l'avance auprès d'une des deux personnes mentionnées ci-dessous).

Les personnes de contacts sont les suivantes :

- Monsieur Renaud BECKERS, Conseiller en Environnement, rue de l'Ecole 6 à 4840 Welkenraedt (087/89.91.94) ;
- Monsieur Vincent POENSGEN, Agent communal, rue de l'Ecole 6 à 4840 Welkenraedt (087/89.91.91).

**Les dossiers sont consultables également sur le site internet :**  
**[enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be](http://enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be)**

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

**Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :**

**Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation**

Via l'outil cartographique : <https://lc.cx/2t0k7iB50>

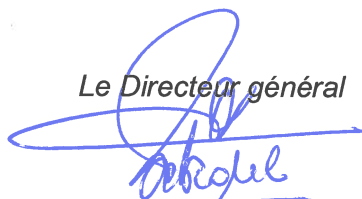
Via courriel :

**[enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be)**

ou par courrier au Service Public de Wallonie  
Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non  
navigables,  
Du SPWARNE  
Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Le 4 septembre 2020.

Le Directeur général



M. BEBRONNE.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



J-L. NIX.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2, sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.  
Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier